



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) a pour vocation d'informer le public et de manière générale toute personne qui solliciterait sa compétence sur la problématique des déchets, d'agir dans le but de prévenir et de réduire la quantité et la toxicité des déchets de toutes sortes et de favoriser l'émergence du concept de production propre en vue de promouvoir son application dans tous les domaines.

Le Cniid a également pour objectif de contribuer au développement des filières alternatives de traitement des déchets telles que le recyclage, le compostage et la méthanisation.

# SOMMAIRE

---

<b>1. LA VIE DE L'ASSOCIATION</b> .....	<b>4</b>
<u>Le Cniid en quelques chiffres</u> .....	<u>4</u>
<u>L'équipe salariée du Cniid</u> .....	<u>4</u>
<b>2. PROJETS ET ACTIONS MENES</b> .....	<b>5</b>
<u>Actions d'information et de sensibilisation du grand public</u> .....	<u>5</u>
▶ En 2011, une vingtaine d'interventions auprès du grand public .....	5
▶ Le succès des « Autopsies de poubelles » .....	5
<u>Projet prévention : « Mon commerçant m'emballé durablement »</u> .....	<u>5</u>
<u>Action prévention : plainte auprès du JDP contre la campagne « J'aime mon prospectus »</u> .....	<u>6</u>
<u>Projet prévention et alternatives : lancement d'une étude sur les impacts positifs de la gestion séparative des biodéchets</u> .....	<u>7</u>
<u>Actions incinération et stockage</u> .....	<u>7</u>
▶ Développement d'une base de données sur les installations de traitement des déchets non dangereux ..	7
▶ Actions mâchefers : pour une réglementation stricte et contraignante sur mâchefers .....	7
▶ Action fiscalité sur l'incinération et le stockage (Loi de finance 2012) .....	7
▶ Action CSR : pour un renforcement de la norme européenne sur les Combustibles Solides de Récupération (CSR) .....	8
<b>3. L'APPUI AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET A LA « COORDINATION NATIONALE POUR LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE »</b> .....	<b>8</b>
<b>4. LA COMMUNICATION DU CNIID ET LES RETOURS PRESSE</b> .....	<b>8</b>
▶ Outils de communication .....	8
▶ Les lettres régulières du Cniid.....	9
▶ Les publications 2011 du Cniid .....	9
▶ Le travail avec les médias.....	9
<b>5. ADHERENTS ET DONATEURS</b> .....	<b>10</b>
<b>6. FINANCES</b> .....	<b>10</b>
▶ Dons et cotisations .....	11
▶ Subventions de fonctionnement (Etat, région, département).....	11
▶ Subventions de projets .....	11
▶ Recettes propres.....	12

## 1. LA VIE DE L'ASSOCIATION

---

### Le Cniid en quelques chiffres

Au 31 décembre 2011, notre association compte :

- ▶ 14 ans d'existence
- ▶ 1991 adhérents ou donateurs, dont :
  - 1879 individus
  - 112 associations, fédérations ou collectifs
- ▶ 4 permanents salariés
- ▶ 2 stagiaires durant les mois d'été
- ▶ 1 stagiaire en alternance jusqu'en juin 2012
- ▶ Plus de 15 000 personnes inscrites à la newsletter mensuelle
- ▶ 212 membres (associations locales, fédérations régionales ou collectifs) de la « Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source »

### L'équipe salariée du Cniid

- ▶ Sébastien LAPEYRE, directeur (entré au Cniid en novembre 2006)
- ▶ Flore BERLINGEN, chargée de mission (entrée au Cniid en décembre 2008)
- ▶ Amèle DJEDDOU, secrétaire administrative (entrée au Cniid en mai 2010)
- ▶ Delphine LEVI ALVARES, chargée de mission « Incinération et stockage » (entrée au Cniid en décembre 2010)

Hélène BOURGES, chargée de mission depuis novembre 2006, a quitté le Cniid en mars 2011.

## 2. PROJETS ET ACTIONS MENES

---

### Actions d'information et de sensibilisation du grand public

#### ▶ En 2011, une vingtaine d'interventions auprès du grand public

Dans le prolongement de sa mission d'information du public, le Cniid intervient régulièrement, dans toute la France, à la demande d'associations, de collectifs ou de collectivités territoriales.

En 2011, le Cniid a apporté son soutien à des associations locales lors de plusieurs **réunions publiques** (à Caveirac, Nîmes (30) et Avignon (84)) et réalisé une dizaine d'**animations de sensibilisation** (principalement en région parisienne, mais aussi en Corse pour le Festival du vent 2011).

Les permanents du Cniid ont également tenu des **conférences** à Nantes (44), Poinçonnet (36) Beauvais (60) et Lézan (30), pour ce dernier événement à l'occasion des rencontres sur la question climatique organisées par les collectifs anti gaz de schistes à la fin de l'été 2011.

Enfin, le Cniid a participé comme chaque année à de nombreuses **projections débats** sur le thème des déchets, autour de films comme *Beautiful Country*, *Plastic Planet*, ou encore *Déchets à ménager*, produit par le Cniid en 2005.

#### ▶ Le succès des « Autopsies de poubelles »

Lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets 2010, le Cniid avait proposé une animation originale : réaliser « l'autopsie » de nos poubelles en public, afin de mettre en évidence le potentiel de réduction de nos déchets.

La démarche, bien relayée par les médias, a plu et plusieurs structures nous ont demandé de renouveler cette animation. Le Cniid a donc utilisé à plusieurs reprises cette idée sur des stands de sensibilisation, en mettant le public à contribution. Les participants étaient invités à trier leurs déchets en séparant tout ce qui pouvait être évité (le potentiel de réduction à la source). Le succès de cette démarche pédagogique s'est vérifiés auprès de différents types de publics : enfants, adultes, professionnels, personnes sensibilisées à l'environnement ou non.

### Projet prévention : « Mon commerçant m'emballé durablement »



Initié en avril 2011, le projet « Mon commerçant m'emballé durablement » a constitué l'axe principal de la campagne Prévention sur le dernier semestre 2011.

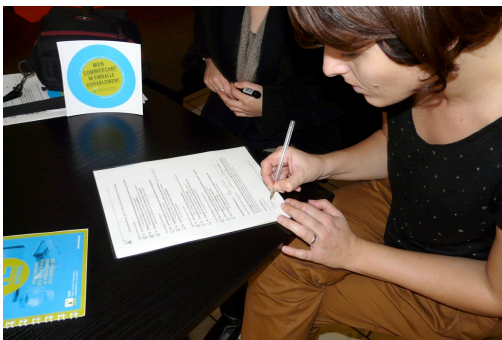
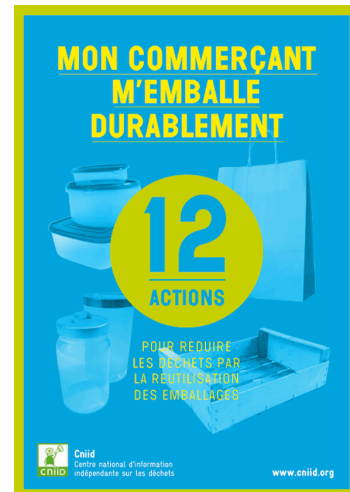
Face au constat de l'omniprésence des emballages jetables dans le commerce alimentaire de proximité et la restauration à emporter, le Cniid a décidé de mener un projet de terrain visant à démontrer que des solutions alternatives au jetable peuvent être imaginées et mises en œuvre par les commerçants. Le projet a ainsi mis en avant des idées inspirées de la consigne ou d'autres systèmes de réutilisation des emballages.

En avril, un appel à témoignages a été lancé auprès des adhérents du Cniid et dans plusieurs réseaux associatifs afin de recueillir des retours d'expériences de commerçants ayant déjà expérimenté ces solutions de réutilisation. Les témoignages de ces commerçants engagés dans une démarche de réduction des déchets ont permis d'élaborer 12 propositions d'actions

concrètes pouvant être mises en place dans les commerces alimentaires.

Dans cette première phase, une enquête de terrain a également été menée auprès d'une douzaine de commerçants du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris afin de recueillir des informations précises sur leur consommation d'emballages et le budget consacré à leur achat ainsi que leur contraintes en matière d'hygiène ou de logistique.

Les 12 propositions d'actions ont ensuite été soumises aux professionnels, afin d'affiner le discours employé et de repérer les éventuels points de blocage. Plus de 60 commerçants ont ainsi répondu au sondage effectué sur le terrain entre juillet et août 2011. Le résultat de ce travail d'enquête puis d'approfondissement a permis de réaliser un livret d'accompagnement destiné aux commerçants et comportant conseils pour la mise en œuvre des 12 actions, retours d'expériences et références réglementaires.



Enfin, une phase de mobilisation organisée entre septembre et novembre dans le 11<sup>e</sup> arrondissement a abouti à l'engagement de plus de 40 commerçants sur une ou plusieurs des actions proposées. Chaque commerçant engagé a reçu des supports de communication lui permettant d'afficher son engagement vis-à-vis de sa clientèle.

La communication des premiers résultats du projet et le lancement du site internet dédié (<http://www.moncommercantmemballedurablement.org>) ont eu lieu à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets en novembre. Le site recense tous les commerçants engagés et permet à ceux qui souhaiteraient s'engager de contacter le Cniid pour être référencés comme participants.

### Action prévention : plainte auprès du JDP contre la campagne « J'aime mon prospectus »

Le Cniid, avec le soutien du RAC (Réseau action climat), a porté plainte en mars 2011 auprès de l'autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) contre la campagne considérée comme mensongère menée par l'Observatoire du Hors Média (OHM), groupement de professionnels de la filière des prospectus. Diffusée à 13 millions d'exemplaires dans les boîtes aux lettres des Français, cette campagne visait à faire croire que la production de papier, et par extension celle de prospectus, contribuait à la protection des forêts et à la lutte contre les changements climatiques.

Répondant point par point aux allégations trompeuses de cette campagne, la plainte déposée par le Cniid a été bien reçue par le Jury de déontologie de la publicité, qui a reconnu que la campagne méconnaissait les règles déontologiques et induisait le public en erreur.

## Projet prévention et alternatives : lancement d'une étude sur les impacts positifs de la gestion séparative des biodéchets

Faisant suite aux travaux engagés depuis deux ans, notamment dans le cadre du groupe de travail du Grenelle, le Cniid a lancé une étude d'impact sanitaire (EIS) pour analyser les impacts positifs de la gestion séparative et de proximité des biodéchets. Une chargée d'étude en alternance participe à ce projet dans le cadre d'un master spécialisé avec Mines ParisTech et l'EHESP. Ce travail initié en 2011 va se poursuivre en 2012, en parallèle du suivi du groupe de travail sur les biodéchets. Cette étude s'inscrit dans la première étape du projet « Sortir l'or vert de nos poubelles ».

Concernant le travail sur la qualité des « composts », notamment ceux issus des usines de TMB, le Cniid a sollicité avec FNE les préfetures qui ont sur leur territoire de telles usines en fonctionnement pour les informer des risques inhérents à ces traitements et connaître les mesures prises en matière de contrôle et de suivi.

## Actions incinération et stockage

En matière de gestion des déchets, la France présente la spécificité d'enfouir ou d'incinérer encore aujourd'hui près de 70 % de ses déchets ménagers et assimilés. Pour changer cet état de fait, la campagne vise, en parallèle, à prévenir et disqualifier le recours à l'incinération et à la mise en décharge, par les voies politiques ou par le travail de terrain, et à réduire les impacts des incinérateurs existants (polluants, toxiques et gaz à effet de serre) en poussant à des réglementations plus strictes.

### ► Développement d'une base de données sur les installations de traitement des déchets non dangereux

A partir d'un important travail de collecte et d'inventaire (base de données SINOE® de l'ADEME et rapports annuels 2009 et 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des ordures ménagères), le Cniid a pu se doter d'une base de données recensant les installations de traitements de déchets non dangereux, très complète en ce qui concerne les incinérateurs et à compléter pour ce qui est des décharges. Cet outil permettra d'enrichir les argumentaires du Cniid de données chiffrées rarement publiées par les organismes officiels ou difficilement accessibles.

### ► Actions mâchefers : pour une réglementation stricte et contraignante sur mâchefers

Le travail engagé depuis plusieurs années pour une nouvelle réglementation sur les mâchefers a connu une étape importante cette année avec la sortie d'un nouvel arrêté qui entrera en vigueur en 2012. La coalition associative regroupant le Cniid, FNE et des associations locales confrontées à cette problématique ont permis de parler d'une même voix. Le Cniid a notamment participé à la consultation sur le projet d'arrêté en cours d'année. Le suivi pour un meilleur encadrement des mâchefers va se poursuivre : le nouveau texte est contraignant mais ne satisfait pas totalement les associations dans son contenu.

### ► Action fiscalité sur l'incinération et le stockage (Loi de finance 2012)

Le Cniid s'est associé à une plateforme d'ONG - constituée de FNE, de la FNH, de la LPO, de la Ligue-ROC, du RAC-France et du Comité de Liaison des Energies Renouvelables - pour proposer aux parlementaires français des amendements à la Loi de Finance 2012. Le Cniid a ainsi défendu trois amendements visant à supprimer deux modulations de TGAP (sur les bioréacteurs et pour les installations certifiées ISO 14001) et le taux de TVA réduit sur la partie « énergie de

récupération » de la chaleur issue de l'incinération ou de la mise en décharge.

➤ **Action CSR : pour un renforcement de la norme européenne sur les Combustibles Solides de Récupération (CSR)**

A l'appel d'ECOS (ONG environnementale européenne spécialiste de la normalisation), le Cniid, avec lequel se sont associés les Amis de la Terre et France Nature Environnement, est intervenu auprès de l'AFNOR (Agence Française de Normalisation) contre la publication de la norme européenne EN 15359 concernant les CSR. La proposition présentée par le Comité européen de normalisation (CEN) concernant la réglementation de ces combustibles issus des déchets non dangereux présentait en effet de nombreuses faiblesses, notamment concernant la teneur autorisée en composés toxiques. Suite à l'action de plaidoyer des ONG, la France a demandé la suspension de l'adoption de la norme et sa révision immédiate.

### 3. L'APPUI AUX ASSOCIATIONS LOCALES ET A LA « COORDINATION NATIONALE POUR LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE »

L'équipe de salariés du Cniid a soutenu les associations locales, membres ou sympathisants de notre association, par différentes initiatives. En 2011, le Cniid a notamment continué à soutenir le travail de plusieurs associations locales contre l'implantation d'un incinérateur sur leur territoire. Des informations ont été régulièrement diffusées sur la liste de la Coordination au cours de l'année.

Contributions principales :

- Le Cniid a contribué à deux enquêtes publiques et participé à deux réunions d'information organisées par l'association **Accide**, concernant la construction d'un incinérateur à Villers-Saint-Sépulcre (60). L'enquête publique sur le projet a été suivie d'un avis défavorable de l'enquêtrice.
- Le Cniid a participé à trois manifestations (Paris et Clermont-Ferrand) organisées à l'appel du **Collectif Airpur** contre la construction de l'incinérateur de Clermont-Ferrand (63) et communiqué tout au long de l'année sur leur combat.
- Le Cniid a conseillé l'association **Vigilance** dans sa lutte contre l'implantation d'un incinérateur « déguisé » en centrale biomasse à Givet (08) et contribué à l'enquête publique liée à ce projet.

### 4. LA COMMUNICATION DU CNIID ET LES RETOURS PRESSE

➤ **Outils de communication**

Pour des raisons techniques et de sécurité, le site internet du Cniid a dû être modifié profondément, l'occasion a été saisie pour le rajeunir et améliorer son administration et son interface. Plus d'informations mieux classées et plus facilement consultables sont maintenant disponibles sur le site internet.





Depuis son lancement en juin, jusqu'à fin novembre, le site a eu 50 000 visiteurs.

### ▶ Les lettres régulières du Cniid

La **newsletter mensuelle** du Cniid continue à informer plus de 15 000 personnes chaque mois sur l'actualité des déchets. En 2011, la rubrique « les gros mots du mois », illustrée par Martin Vidberg (blog l'Actu en patates) a constitué le fil rouge de cette newsletter. Chaque mois, trois définitions ont été publiées pour décrypter peu à peu le petit monde des déchets et résister ainsi à l'écoblanchiment.



Le Cniid a également publié **trois bulletins de liaison pour ses adhérents** (les numéros 39, 40 et 41 du Cniid-infos). Les dossiers centraux ont été consacrés cette année à l'information publique en matière d'incinération, à l'obsolescence programmée et au coût de la gestion des déchets en France.

### ▶ Les publications 2011 du Cniid

Le Cniid a publié cette année trois nouvelles plaquettes d'information grand public, avec une identité graphique nouvelle : « La planète malade de nos déchets », « Les décharges : un cadeau empoisonné pour les générations futures », « L'incinération : nos ressources partent en fumée ».

### ▶ Le travail avec les médias

Le Cniid a diffusé en 2011 neuf communiqués de presse, pour relayer ses actions menées au cours de l'année et ses réactions à l'actualité déchets :

- « **Transfert de déchets dangereux** par le groupe Sécché : le Cniid porte plainte » - 30 novembre 2011
- « **Mon commerçant m'emballa durablement** » - le nouveau projet du Cniid pour réduire les déchets par la réutilisation des emballages - 16 novembre 2011
- « Les militants anti-incinération marchent sur Paris pour dénoncer l'**emprise des lobbies industriels** » - 10 novembre 2011
- « **Stop au détournement des fonds publics dédiés à la lutte contre le changement climatique** au profit de l'incinération et du stockage des déchets » - 30 septembre 2011
- « Les Clermontois à Paris pour dire NON à l'incinération » - 22 juin 2011
- « Le scandale bien enfoui des **mâchefers d'incinération** : quand l'Etat prendra-t-il ses responsabilités ? » - 8 juin 2011
- « **Projet d'incinérateur de Clermont-Ferrand** : Mobilisation citoyenne pour éviter un nouveau "Fos-sur-Mer" » - 13 mai 2011

- « Incinérateur hors-la-loi à Issy-les-Moulineaux » - 6 avril 2011
- « Le Cniid dépose plainte contre la campagne "J'aime mon prospectus" » - 15 mars 2011

L'année 2011 a donné lieu à un minimum comptabilisé de **164 retombées presse** (via l'Argus de la presse essentiellement) pour la seule presse écrite et une partie de la presse internet :

- **presse papier nationale** pour **37 % des articles** dont presse quotidienne (8,5% - Le Monde, Aujourd'hui en France, Metro, La tribune,...), presse **magazine** (20% - Terra Eco, Silence, 60 millions de consommateurs, Politis, ...) et presse **spécialisée** (8,5% - Recyclage Récupération, Environnement magazine, Techni-cités,...)
- **presse quotidienne régionale** pour **29 % des articles** (Le Midi libre, Le Parisien, L'Est républicain, Ouest France, Le Républicain lorrain).
- **presse internet** pour **34 % des articles** (Journal de l'environnement, Déchetcom, Novethic'info, Terra Eco newsletter).

Le Cniid a été également cité dans **5 dépêches AFP**.

Le Cniid est également intervenu à la **télévision** (« Global Mag » (Arte) sur l'autopsie de déchets, Journal de France 3 suite à la plainte contre Isséane, à la **radio** (« Terre à terre » (France Culture) sur la réforme des associations environnement.

- ↳ Depuis 2009, les sollicitations des journalistes relatives à des informations de fond et analyses indépendantes en matière des déchets ne cessent de croître, évolution qui témoigne de l'intérêt des médias pour le rôle de spécialiste indépendant joué par le Cniid.

## 5. ADHERENTS ET DONATEURS



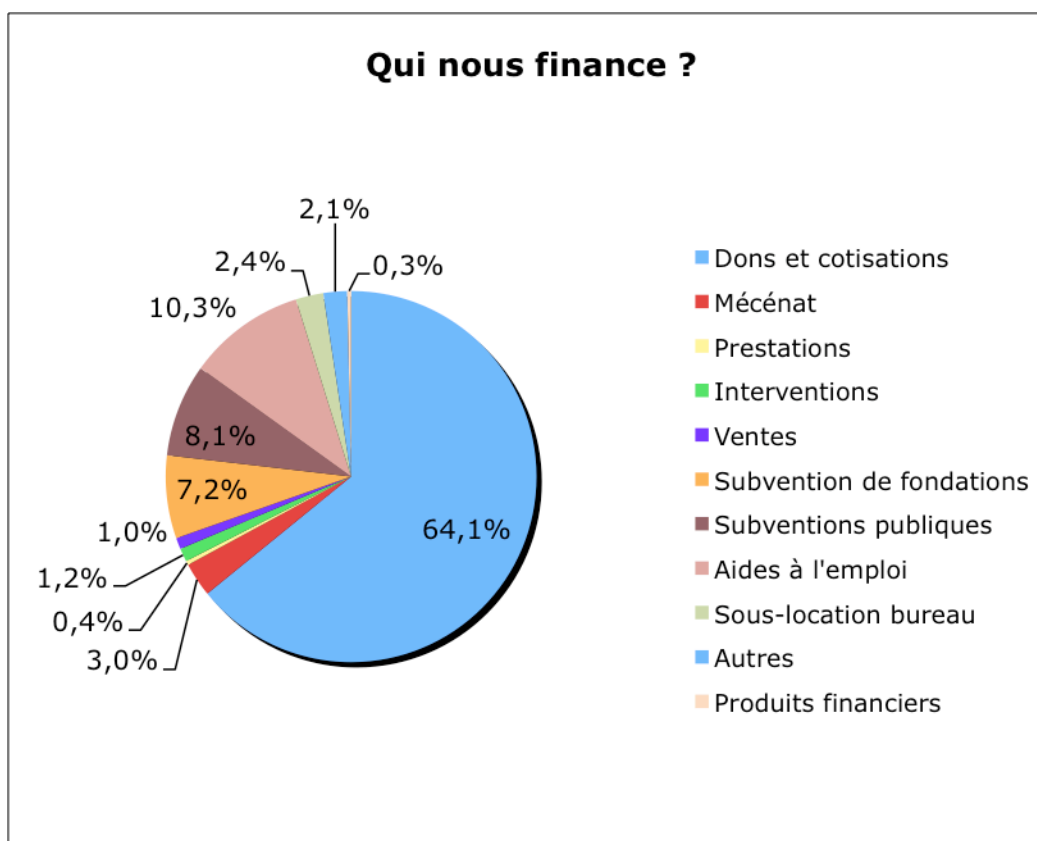
	2008	2009	2010	2011
Nombre d'adhérents et donateurs	2 389	2203	2009	1991
Recettes dons/cotisations (€)	152 074	154 591	150529	150733
Montant de soutien moyen (€)	64	70	75	76

Figure 1 Évolution des cotisations depuis 2008

Le montant global des cotisations s'est stabilisé cette année par rapport à 2010 et la diminution du nombre des adhérents est beaucoup moins marquée que les années précédentes. Le travail de relance et de suivi entrepris en 2011 auprès de nos adhérents permet probablement d'expliquer en grande partie cette inversion de tendance. Une analyse plus fine par type de donateurs et de cotisants apporte des enseignements complémentaires, notamment sur la diminution des prélèvements automatiques contrebalancée par l'augmentation des chèques (voir le rapport financier).

## 6. FINANCES





► **Dons et cotisations (voir chapitre 5)**

Le Cniid demeure majoritairement financé par la générosité des particuliers et des associations (dons/cotisations pour les 2/3 de nos recettes).

Les dons et les cotisations sont collectés par prélèvement automatique, chèque, virement ou par carte bancaire via le site Internet du Cniid. Certains donateurs versent au Cniid une partie de leurs revenus financiers (partenariat avec La Nef).

Le Cniid est inscrit depuis cette année au « 1% pour la planète ». Une aide de 7000 euros a été reçue de la part de l'entreprise « Citizen green », aide qui apparaît à part dans le tableau ci-dessus mais qui est « comptablement » considéré comme un don.

► **Aides à l'emploi**

Deux postes de permanent du Cniid sont ou ont été en partie financés par le dispositif « emploi-tremplin » de la Région Île-de-France (17744 euros). Un autre emploi bénéficie d'une aide dans le cadre d'une convention CUI depuis mai 2010 qui se termine en mai 2012.

► **Subventions publiques**

Une subvention de fonctionnement (15 000 euros) a été accordée par l'Etat.

► **Subventions de fondations**

Le Cniid a reçu en 2011 plusieurs financements de la part de fondations et d'organisations internationales :

- une subvention (10000\$US) de la part de la fondation Patagonia sur 2011/2012 pour le projet « Sortir l'or vert de nos poubelles »
- une subvention de la fondation Un monde par tous (5000€) pour le projet « Sortir l'or vert de nos poubelles »
- une subvention de la fondation FNH (5000€) pour le projet « Mon commerçant m'emballe durablement »
- une réserve parlementaire (4000 euros) pour le dictionnaire « déchets ».

▶ **Recettes propres (prestations et ventes)**

Lorsque des salariés de l'association donnent des conférences ou animent des projections-débats à la demande de collectivités ou d'associations, le Cniid demande une participation aux frais qui lui permet de compenser les coûts de préparation et de déplacement liés à l'intervention.

En 2011, le Cniid a également dispensé une formation pour des élus et services techniques à l'initiative d'un Conseil général. Le Cniid vend également plusieurs documents qu'il a en dépôt ou des productions propres (guide élus par exemple).